ANDRE, GEO. A.—
Taxe de 1883, montant à.............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, les rues Encampement, Floride et Sauvage, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1558, le dit lot No. 1 mesure 96 pieds de face à la Route St. Jean sur une profondeur de 150 pieds, formant l'encoignure de la Route St. Jean et la rue Encampement.

ANDRE, GEO. A.—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Andry, St. Claude et l'avenue Caffin, désignés comme lots Nos. 5, 10, 11 et 14 de l'ilet No. 428 A. les dits lots Nos. 5, 10, 11 et 14 mesurent 257 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 91 pieds, formant l'encoignure des rues Marais et Andry.

ANDRE, GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 802 borné par les rues Alexandre, Mathilde, Prosper et Solidelle, le dit ilet No. 802 mesure 341 pieds de face à la rue Alexandre sur une profondeur de 363 pieds.

ANDRE, GEO. A.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 803 borné par les rues Manuel, Mathilde, Prosper et Solidelle, le dit ilet No. 803 mesure 136 pieds de face à la rue Manuel sur une profondeur de 241 pieds.

ALBERT, DANIEL—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 3220 borné par les rues Français, Union, Leonidas et Stephen Girard, les dits lots font face à la rue Français.

ALEXANDRE, WM.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 3435 borné par les rues St. Antoine, Annette, Virginius et Arnot; les dits lots mesurent 53 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 94 pieds.

ACKERMAN, LOUIS H.—
Taxe de 1883, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Solidelle, Mandeville et Josephine, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 8; le dit lot No. 17 mesure 60 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 90 pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Solidelle.

ARSENE, MARGUERITE—
Taxe de 1882, montant à.............3c
Taxe de 1883, montant à.............3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 3170 borné par les rues Mandeville, Libérale, Espagne et Force; le dit lot fait face à la rue Mandeville, formant l'encoignure des rues Mandeville et Libérale.

ADLER, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1210 borné par les rues Force, Champs Elysées, Marigny et Vertu, le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Force sur une profondeur de 128 pieds.

ALEIX, JACINTO—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés à Milneburg, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans; les dits lots mesurent 92 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 150 pieds.

ALBERT, ERNEST—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 73, borné par les rues Monroe, Desboulets, Chartres et Hancock, le dit lot mesure 33 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 124 pieds, formant l'encoignure des rues Monroe et Delaronde.

ANDRE, V'VE JEAN B.—
Taxe de 1883, montant à.............$3 60
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Jourdan, Delaronde et Dauphine, désignés comme lots Nos. 3 à 10 de l'ilet No. 190; les dits lots Nos. 3 à 10 mesurent 240 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 152 pieds.

ANDRE, V'VE JEAN B.—
Taxe de 1883, montant à.............$1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, Jourdan, Deslondes et Dauphine, désignés comme les lots Nos. 1, 2 et 23 de l'ilet No. 190, les dits lots Nos. 1, 2 et 23 mesurent 150 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 152 pieds.

ANDERSON, JOHN No. 2.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 923 borné par les rues Poète, Lafayette, Jackson et Célestine; les dits lots mesurent 143 pieds de face à la rue Poète sur une profondeur de 105 pieds.

ANDERSON, MARIE VICTOIRE—
Taxe de 1882, montant à.............$9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 153 borné par les Champs Elysées, rues Français, Royale et Chartres; le dit lot mesure 32 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 128 pieds.

ACARD, V'VE JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Bagatelle, Union et Remparts, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 268; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 121 pieds.

ALCINA, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, St. Antoine, Urquhart et Villeré, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 587, le dit lot No. 5 mesure 16 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

ALIQUET, JEAN MARIE—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Libérale et Force, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 1174; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 127 pieds.

AIME JULIA—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Vertu et Magistrat, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 1330, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

ANDRIEUX, JOS. H.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur du côté du lac; les dits lots font face au Chemin de Gentilly.

ARIEUX, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à.............$13 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin Gentilly.

BALDWIN, V'VE MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Washington, Musique et Arts, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 516 le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 180 pieds.

AVRIL, L.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 40
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Roman, Lapeyrouse et Derbigny, désignée comme partie du lot No. 8 de l'ilet No. 764; la dite partie du lot No. 8 mesure 23 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 40 pieds, formant l'encoignure des rues Laharpe et Roman.

AINSWORTH, MARTIN L.—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1711 borné par les rues Mandeville, Marigny, Agriculture et Industrie.

AINSWORTH, MARTIN L.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1797 borné par les rues Mandeville, Marigny, Agriculture et Abondance; le dit ilet No. 1797 mesure 319 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

AINSWORTH, MARTIN L.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1922 borné par les rues Mandeville, Marigny Abondance et Trésor; le dit ilet No. 1922 mesure 319 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Remparts et Bourgogne, désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. 268; le dit lot No. 27 mesure 22 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 126 pieds.

ADOLPH, CANNON J.—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude, et Marais, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

ADOLPH, CANNON J.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Annette, St. Antoine et Urquhart, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 420; le dit lot No. 24 mesure 16 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 64 pieds.

ADOLPH, CANNON J.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villere, Annette, St. Antoine et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 14 mesure 18 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 96 pieds.

CANNON, ADOLPH J.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets borné par les rues Annette, St. Bernard, Villeré et Robertson, désigné comme le lot No. 20 des ilets Nos. 623 et 624, le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 127 pieds.

ANTOINE, JULIEN—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, D'Abadie, Aubry et Prieur, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 905; le dit lot No. 4 mesure 70 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 53 pieds.

ANTOINE, GEO.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 310; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

ASSOCIATION CATHOLIC ORPHAN—
Taxe de 1883, montant à.............$10 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 263; le dit lot No. 16 mesure 40 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Dauphine et Union.

ALPHONSE, A.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1083 borné par les avenues St. Bernard et Londres, les rues Genie et Libérale; les dits lots mesurent 50 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de 74 pieds.

ANTOINE, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1372 borné par les rues Annette, St. Bernard, Lois et Magistrat, le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

AMBROISE, N—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1372 borné par les rues Annette, St. Bernard, Lol et Magistrat; le dit lot mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

ALONZO, M'ME THOS. ET R. ORIOL—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1348 borné par les rues Espérance, Bagatelle, Union et Duels; les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Espérance sur une profondeur de 128 pieds.

ARNOULD A.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 20
Taxe de 1883, montant à.............4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Villeré, Robertson et Champs Elysées, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 617; le dit lot No. 13 mesure 40 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

ANTOINE, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.............6c
Taxe de 1883, montant à.............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 1166 borné par les rues Congrès, Indépendance, Industrie et Promenade Florida.

ASSOCIATION, JEWISH CHARITABLE—
Taxe de 1882, montant à.............$7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Sentième, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 130 pieds.

ASSOCIATION LA CONCORDE BENEVOLENT—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Marigny, Villere et Robertson, désigné comme lot No. A 2½ de l'ilet No. 617, le dit lot No. A 2½ mesure 3 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

ASSOCIATION LA CONCORDE, BENEVOLENT—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marigny, Robertson et Champs Elysées, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 617, le dit lot No. 16 mesure 45 pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 200 pieds.

ALDRON, J. B.—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 746, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 124 pieds.

AUGUSTIN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à.............1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue St. Bernard, les rues Nouvelle-Orléans, Claiborne et Prosper, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 745; le dit lot No. 4 mesure 34 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de 80 pieds.

AUGUSTE, M'ME CONSTANCE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1051 borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Célestine et Génie, mesurant 38 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 126 pieds.

AUGUSTE, ROSE V.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Colombus, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 1040; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 100 pieds.

AUGRAM, PAUL—
Taxe de 1883, montant à.............$8 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Johnson et Galvez, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 1041; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 122 pieds.

AUGRAM, PAUL—
Taxe de 1883, montant à.............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Esplanade, Galvez et Kerlerec, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 1041, le dit lot No. 8 mesure 91 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 100 pieds.

AUJAN, E.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colombus, Kerlerec, Miro et Galvez, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1043 bis, le dit lot No. 7 mesure 150 pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de 133 pieds.

ALVEREZ, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1050 borné par les rues Libérale, Habans, Génie et l'avenue Londres, faisant face à la rue Libérale.

AUDRAIN, V'VE J—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Libérale et Génie, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 1058; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face aux Champs Elysees sur une profondeur de 133 pieds.

AUDRAIN, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1175 borné par les rues Union, Bagatelle, Libérale et Force, mesurant 90 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

AUDRAIN, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1176 borné par les rues Libérale, Bagatelle, St. Antoine et Force, mesurant 64 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Libérale et Force.

AUDRAIN, V'VE J.—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1212 borné par les rues Annette, Vertu, St. Antoine et Magistrat, mesurant 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 123 pieds.

ABULARD A. ET A. JOHNSON—
Taxe de 1882, montant à.............$2 10
Taxe de 1883, montant à.............2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 1354; le dit lot No. 3 mesure 26 pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de 60 pieds.

AURIANNE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............$5 40
Taxe de 1883, montant à.............5 40
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur du côté du lac, mesurant 1 arpent au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

AURIANNE, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............$15 00
Taxe de 1883, montant à.............15 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur le Chemin de Gentilly, profondeur du côté du lac, les dits lots mesurent 3 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

ARTHURS, NICHOLAS—
Taxe de 1882, montant à.............$6 60
Taxe de 1883, montant à.............6 60
Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Kentucky, St. Claude et Alexandre, désignés comme lots Nos. 1 à 19 de l'ilet No. 393, les dits lots Nos. 1 à 19 font face à la rue Remparts.

AUGUSTIN, OMER—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Chartres, Marengo, Mandeville et Decatur, désigné comme le lot No. C 7 de l'ilet No. 10; le dit lot No. C 7 mesure 32 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 128 pieds.

AUGUSTIN, GUSTAVE—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Mandeville, Espagne et Prosper, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 776, le dit lot No. 12 mesure 28 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 12[illegible] pieds.

ANDRY, CLAUDE V.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Kerlerec, Colombus et Claiborne, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. [illegible] le dit lot No. 16 mesure 64 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de [illegible] pieds.

ASYLUM, FEMALE ORPHAN—
Taxe de 1883, montant à.............$1 60
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, formant l'encoignure de la rue Colombia et des Champs Elysées.

ASYLUM, MILNE BOYS—
Taxe de 1882, montant à.............$7 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Milneburg, faisant face à la rue Colombia.

ASYLUM, GERMAN EVANGEL. LUTH'N BETHEL'M ORPHAN—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 54 borné par les rues Flood, Andry, Delaronde et Peters, faisant face à la rue Flood.

ASYLUM, GERMAN EVANGEL. LUTH'N BETHEL'M. ORPHAN—
Taxe de 1883, montant à.............$12 60
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 54 borné par les rues Flood, Andry, Delaronde et Peters; les dits lots font face à la rue Flood.

BACCHUS, SUC. AUGUSTIN—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 128 pieds.

BLANCHARD, L. D. BAILLY—
Taxe de 1882, montant à.............$9 60
Taxe de 1883, montant à.............9 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues St. Bernard, Annette, Urquhart et Villere, désigné comme lot No. 5 des ilets Nos. 505 et 506, le dit lot No. 5 mesure 64 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 102 pieds.

BRAQUET, JACQUES—
Taxe de 1883, montant à.............$8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Annette, St. Antoine et Villere, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 507; le dit lot No. 24 mesure 60 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 150 pieds.

BAQUIE, ARTHEMISE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Français, Union et Prosper, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 749, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 160 pieds.

DARBOT, F. X.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Colombus et Roman, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 762; le dit lot No. 21 mesure 21 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds.

BARBOT, F. X.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Colombus et Roman, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 762 le dit lot No. 22 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds.

BLANC, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 988 borné par les rues St. Antoine, Josephine, Annette et Solidelle; le dit lot mesure 26 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues St. Antoine et Josephine.

BRAND, EDW'D—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Nouvelle-Orléans, O'Reilly, Aubry, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 11 des ilets Nos. 906 et 907, le dit lot No. 11 mesure 29 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 64 pieds.

BAPTISTE, PHILOMENE J.—
Taxe de 1883, montant à.............90c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues Célestine, O'Reilly, Aubry, Roman et Prieur, désignée comme une partie du lot No. 17 des ilets Nos. 906 et 907, la dite partie du lot No. 17 mesure 41 pieds de face à la rue Célestine sur une profondeur de 118 pieds.

BLACKWELL, JEFFERSON—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Josephine et Célestine, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 910, le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

DAGNERIE, EMILE—
Taxe de 1883, montant à.............70c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Annette, Josephine et Célestine, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 908; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 128 pieds.

BAZILE, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1051 borné par les rues Libérale, Nouvelle Orléans, Génie et l'avenue Londres, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1051, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Libérale sur une profondeur de 120 pieds.

BARRERE, LEON—
Taxe de 1882, montant à.............$2 10
Taxe de 1883, montant à.............2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Libérale, Force et Champs Elysées, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 1173; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 123 pieds.

BARRERE, LEON—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Force, Libérale et Champs Elysées, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 1173, le dit lot No. 6 mesure 64 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Français et Force.

BAZILE, JOS.—
Taxe de 1883, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Onzaga, Miro et Tonti, désignés comme les lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 1184, les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 63 pieds.

BARBAZAN, JEAN—
Taxe de 1883, montant à.............60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1204 borné par les rues St. Bernard, Annette, Force et Vertu; les dits lots mesurent 42 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 156 pieds.

BARBAZAN, JEAN—
Taxe de 1883, montant à.............$6 90
Vingt-cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1367 borné par les rues St. Bernard, Warsaw, Lol et Magistrat, les dits lots mesurent 319 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 290 pieds.

BARACH, BENITO—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1334 borné par les rues Magistrat, Vertu, St. Bernard et Nouvelle Orléans; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 120 pieds.

BARACH, BENITO—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1549 borné par les rues Union, Français, Espérance et Duels; les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 145 pieds.

BRAMER, JANE—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1340 borné par les rues D'Abadie, Aubry, Rocheblave et Dorgenois, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue D'Abadie sur une profondeur de 123 pieds.

BARTLET, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1475 borné par les rues Bagatelle, Union, Lol et Magistrat; les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 127 pieds.

BALLETT, STEPHANIE—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1504 borné par les rues Lol, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Espérance; les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Lol sur une profondeur de 120 pieds.

BACAS, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1510 borné par l'avenue St. Bernard et les rues Broad et Espérance, faisant face à l'avenue St. Bernard.

BAILEY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1546 borné par les rues Annette, St. Antoine, Espérance et Duels, les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 123 pieds.

BAROUSSE, JEAN M.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Quatre certains lots de terre, formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1743 borné par les rues Broad, Habana et Agriculture, les dits lots font face à la rue Broad.

BAROUSSE, JEAN M.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Certains lots de terre, formant un triangle, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1765 borné par les rues Broad, Habana, Agriculture, Abondance et l'avenue Londres; les dits lots mesurent 160 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 300 pieds.

BARTHE, M'ME ANTOINE—
Taxe de 1881, montant à.............$[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. 1734 à 1770 bornés par les rues Fortin, Esplanade, le Bayou St. Jean et le Chemin de Gentilly, les dits lots mesurent 60 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 144 pieds.

BLANC, V'VE EVARISTE—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. 1734 à 1770 borné par les rues Fortin, Maurepas, Esplanade, le Chemin de Gentilly et le Bayou St. Jean; les dits lots mesurent 64 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 150 pieds formant l'encoignure des rues Fortin et Maurepas.

BLACK, M'ME SOLOMON—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2464 borné par les rues Champs Elysées, [illegible], Français et Beauregard, les dits lots font face aux Champs Elysées, et forment l'encoignure des Champs Elysées et la rue Sère.

BLANC, EVARISTE—
Taxe de 1882, montant à.............60
Taxe de 1883, montant à.............60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 2479 borné par les rues Habana, Warsaw, Sere et Beauregard; le dit ilet No. 2479 mesure 319 pieds de face à la rue Habana sur une profondeur de 320 pieds.

BLANC, EVARISTE—
Taxe de 1882, montant à.............9c
Taxe de 1883, montant à.............9c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible] borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Sere et Beauregard, le dit ilet No. 2479 mesure 320 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 319 pieds.

BLANC, EVARISTE—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 2508 borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Manuel et Beauregard, les dits lots mesurent 288 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 97 pieds.

BLANC, M'ME J. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, bornés par les rues Solon François, Union, Cato et le Chemin de Gentilly mesurant 54 pieds de face à la rue Solon sur une profondeur de 154 pieds.

BLANCHARD PIERRE—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génois, Mexique, Passage, Lac et Esplanade, désignés comme lots Nos. 4 et 5 des ilets Nos. [illegible] et autres, les dits lots Nos. 4 et 5 font face à la rue Génois.

BANK, CITIZENS OF LA.—
Taxe de 1883, montant à.............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Chartres et Decatur, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 154 pieds.

BAKER, JOS. ET MARY ANN—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Lafayette, Washington et Dauphine, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 256; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 100 pieds.

BART, ENGLISH—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Musique, Remparts et St. Claude, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 368; le dit lot No. 7 mesure 35 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 80 pieds.

BLANCHIN, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Marais, Urquhart et les Champs Elysées, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 9 mesure 26 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 106 pieds.

BALICAVE, C. B.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Robertson, Washington et Villeré, désignés comme les lots Nos. 5 à 8 de l'ilet No. 633, les dits lots Nos. 5 à 8 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de 67 pieds, formant l'encoignure des rues Musique et Robertson.

GRADLEY, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Villere et les Champs Elysées, désigné comme le lot No. 9 de l'ilet No. 617; le dit lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson.

BACON, M'ME S.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Espagne, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 642, le dit lot No. 14 mesure 35 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 118 pieds.

BAJAX, V'VE JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Josephine, Mandeville et Solidelle, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 881, les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 64 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Espagne et Josephine.

BAUDEAN, A.—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Josephine, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 32 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds.

BRADFORD, H.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1016, borné par les rues Peintres, Arts, Célestine et Genie, les dits lots font face à la rue Peintres.

BALDWIN, M'ME E.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1015 borné par les rues Peintres, Arts, Célestine et Génie, les dits lots font face à la rue Peintres.

BALDWIN, M'ME A.—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Indépendance, Josephine, Célestine et Congrès, les dits lots mesurent 32 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds, formant l'encoignure des rues Indépendance et Josephine.

BARTCHY, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets Nos. [illegible] bornés par les Champs Elysées, les rues Marigny, Mandeville, Pelopidas et Livingston, les dits lots font face aux Champs Elysées.

BAYLEY, M'ME LUCY—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Port, Peters et Decatur, désigné comme le lot No. [illegible], le dit lot No. [illegible] mesure 15 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 72 pieds.

BAYLEY, M'ME LUCY—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Port, Peters et Decatur, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 16; le dit lot No. 27 mesure 19 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 72 pieds.

BLACK EL BYINGTON—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Elmire, [illegible] l'encoignure des rues [illegible] et Elmire.

BAYLE, M'ME WM—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Egania, Delaronde et Chartres, désignés comme lots Nos. 1 et 2 [illegible], les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 136 pieds.

BLAIZE, M'ME N. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par le Chemin de Gentilly, la Route St. Jean et les rues Esplanade et Lepage, désignés comme lots Nos. 17 à 20 [illegible], les dits lots Nos. 17 à 20 mesurent [illegible] pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 100 pieds.

BLAIZE, MRS. N. A.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets [illegible] par le Chemin de Gentilly, la Route St. Jean et Lepage, désigné comme le lot No. [illegible] des ilets Nos. 1521 à 1529, le dit lot No. [illegible] mesure 32 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 99 pieds.

BLANC, SUC. JOHN N.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. 15 borné par le Chemin de Gentilly, côté du lac, le dit lot No. 15 mesure 10 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

BLANC, SUC. JOHN A.—
Taxe de 1882, montant à.............$12 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lot No. [illegible] borné par le Chemin de Gentilly (côté gauche), le dit lot No. [illegible] mesure 10 arpents de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 20 arpents.

BAURIANNE, ARMAND—
Taxe de 1882, montant à.............$7 60
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les Champs Elysées, les rues Français, Sere et Beauregard, dans l'ilet No. 2468; les dits lots mesurent 61 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 152 pieds.

BAUDEAN, JEAN—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Egania, Andry, Royale et Chartres, désignés comme les lots Nos. 13 à 15 de l'ilet No. 116, les dits lots Nos. 13 à 15 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Egania sur une profondeur de 112 pieds.

BAKER, JNO. JR.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 00
Taxe de 1883, montant à.............1 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans les ilets bornés par les rues Montegut, St. Ferdinand, Royale et Chartres, désignés comme lot No. 8 des ilets Nos. 113 et 114, le dit lot No. 8 mesure 61 pieds de face à la rue Montegut sur une profondeur de 155 pieds.

BRADY, DENNIS—
Taxe de 1883, montant à.............$1 41
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lizardi, Remparts, Gamory et Bourgogne, désignés comme les lots Nos. 8 à 10 de l'ilet No. 307, les dits lots Nos. 8 à 10 mesurent 127 pieds de face à la rue Lizardi sur une profondeur de 90 pieds, formant l'encoignure des rues Lizardi et Remparts.

BARON, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Mazant, France et Mazant, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 452, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues St. Claude et Mazant.

BARTHOLOMEW, J. F.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Desirée, Piété, St. Claude et Remparts, désignés comme le lot No. 24 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 24 mesure 74 pieds de face à la rue Desirée sur une profondeur de 120 pieds.

BARTHOLOMEW, J. F.—
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Feliciana, Montegut et Marais, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 118 pieds.

BARES, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.............$18 00
Taxe de 1883, montant à.............18 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 427 borné par les rues Egania, Andry, St. Claude et Marais; le dit ilet No. 427 mesure 2 arpents de face à la rue Egania sur une profondeur de 63 arpents.

BARES, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.............$15 00
Taxe de 1883, montant à.............15 00
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Reynes, Forstall et Urquhart, [illegible] lots Nos. 1 à 5 [illegible], les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 140 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 121 pieds.

BATAILD, ANGELE M.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 480 borné par les rues Adams, Urquhart, [illegible] les dits lots mesurent chaque 20 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Adams et Urquhart.

BRADICK, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.............$1 90
Taxe de 1883, montant à.............1 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, [illegible], Piété et Urquhart, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 479, le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 120 pieds.

BRANDT, M'ME JOSEPHINE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Piété, Marais et Urquhart, désignés comme les lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent [illegible] pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 130 pieds.

BARES, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.............$1 50
Taxe de 1883, montant à.............1 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Reynes, Forstall et Villere, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 547, les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 140 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Urquhart et Reynes.

BATH, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Robertson, Indépendance et Villere, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure des rues Pauline et Robertson.

BACHEMIN, THEODULE—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villere, [illegible], Port et Lafayette, désignés comme les lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Villere sur une profondeur de 100 pieds.

BACH, JNO. C.—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, [illegible] les dits lots font face à la rue Louisa sur une profondeur de [illegible] pieds.

BACH, JOHN C.—
Taxe de 1882, montant à.............3c
Taxe de 1883, montant à.............3c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Libérale, [illegible] et Force, les dits lots font face à la rue Libérale.

DAUNY, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poland, [illegible] et Prosper, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 6 mesure [illegible] pieds de face à la rue Poland sur une profondeur de 121 pieds.

BANNEAUX, J. P.—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Port, [illegible] et Josephine, les dits lots font face à la rue Port.

BARBARIN, ARTHUR—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par les rues Presse, [illegible], le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Presse sur une profondeur de 128 pieds.

BARNES, WM.—
Taxe de 1882, montant à.............3c
Taxe de 1883, montant à.............3c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1301 borné par les rues Mazant, Barthelemy, Villere et Magistrat, faisant face à la rue Mazant.

BACH, JOHN M.—
Taxe de 1882, montant à.............6c
Taxe de 1883, montant à.............6c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 202 borné par les rues Hancock, Tricou, Tresor et Benefice.

BACH, JNO. M.—
Taxe de 1882, montant à.............6c
Taxe de 1883, montant à.............6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 204 borné par les rues Hancock à Adams, Humanité et Bénéfice.

BARWOOD, THOS. B.—
Taxe de 1882, montant à.............3c
Taxe de 1883, montant à.............3c
Une partie d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. 2543 à 2551 bornés par les rues Elmire, Pauline, Manuel et Bolivar.

BARWOOD, THOS. B.—
Taxe de 1882, montant à.............3c
Taxe de 1883, montant à.............3c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 2547 borné par les rues Jeanne, Barthelemy, Manuel et Bolivar, les dits lots mesurent 119 pieds de face à la rue Jeanne sur une profondeur de 341 pieds.

BREAUD, V'VE L. P.—
Taxe de 1882, montant à.............$10 80
Taxe de 1883, montant à.............10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Champs Elysées, les rues Français, Bourgogne et Remparts, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 271; le dit lot No. 18 mesure 44 pieds de face aux Champs Elysées sur une profondeur de 127 pieds.

BELLOCQ, M. ET P. ET J.—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Français, Union et Villere, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 15 mesure 35 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 64 pieds.

BEAUREGARD V'VE H.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Robertson et Villere, désigné comme le lot No. 19 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

BLEREAU PAUL—
Taxe de 1883, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Annette, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 789, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 115 pieds.

BENOIT, THEO.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Célestine, St. Antoine et Génie, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 1082, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds, formant l'encoignure des rues Annette et Célestine.

BEAULIEU, V'VE LOUISE—
Taxe de 1883, montant à.............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Kerlerec, Colombus et Roman, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 762; le dit lot No. 17 mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 100 pieds.

BELLE, DAVID—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendance, Congrès, Chartres et Royale, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent chaque [illegible] pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds.

BERMUDEZ, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Londres, les rues Nouvelle Orléans, Libérale et Force, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 1180, le dit lot No. 5 mesure 77 pieds de face à l'avenue Londres sur une profondeur de 159 pieds.

BERMUDEZ, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Orléans, Libérale, Force et l'avenue Londres, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 1180, le dit lot No. 16 mesure 98 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERMUDEZ, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues O'Reilly, Dorgenois, St. Bernard, Aubry et Rocheblave, désignés comme les lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 1432, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent [illegible] pieds de face à la rue O'Reilly sur une profondeur de 120 pieds, formant l'encoignure des rues O'Reilly et Dorgenois.

BERMUDEZ, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............15c
Taxe de 1883, montant à.............15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. [illegible] borné par l'avenue St. Bernard, les rues Warsaw, Lol et Magistrat, le dit lot mesure 39 pieds de face à l'avenue St. Bernard sur une profondeur de [illegible] pieds.

BERMUDEZ, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1584 borné par les rues Annette, St. Antoine, Duels et Industrie, les dits lots mesurent 150 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 128 pieds.

BERMUDEZ, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1718 borné par les rues Annette, St. Antoine, Agriculture et Industrie, les dits lots mesurent 278 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 140 pieds.

BERMUDEZ, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 2107 borné par les rues Annette, St. Antoine, Benefice et Humanité, les dits lots mesurent 293 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 300 pieds.

BERMUDEZ, JULES—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1619 borné par les rues Annette, St. Bernard, Agriculture et Industrie, les dits lots font face à la rue Annette.

BENRADAS, M'ME B.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 40
Taxe de 1883, montant à.............3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Aubry, D'Abadie et l'Allée Rousselin, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1361, le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds.

BERNADAS, M'ME B.—
Taxe de 1882, montant à.............80c
Taxe de 1883, montant à.............80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Allee Rousselin et les rues Broad, Aubry et D'Abadie, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 1361, le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face à l'Allee Rousselin sur une profondeur de 100 pieds.

BREMAN, M. A. ET C. CHADUC—
Taxe de 1882, montant à.............80c
Taxe de 1883, montant à.............80c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Lol et Espérance, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 1504; le dit lot No. 11 mesure 128 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds.

BELL, WM. B.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues St. Jean, Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Lepage, désigné comme lot No. 10 des ilets Nos. 1524 à 1529, le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la rue St. Jean sur une profondeur de 128 pieds.

BEHLER, ADOLPHE—
Taxe de 1882, montant à.............$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1517, borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Broad et White, le dit lot mesure 50 pieds de face à la rue Laharpe sur une profondeur de 115 pieds.

BERTONIERE, TELESPHORE—
Taxe de 1882, montant à.............$4 20
Taxe de 1883, montant à.............4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues St. Jean, Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Lepage, désigné comme lot No. 34 des ilets Nos. 1524 à 1529, le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue St. Jean sur une profondeur de 120 pieds.

BERNARD, C.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 90
Taxe de 1883, montant à.............1 90
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No. 1549 borné par les rues Duels, Union, Français et Espérance, les dits lots mesurent 132 pieds de face à la rue Duels sur une profondeur de 128 pieds.

BENJAMIN, A.—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Maurepas, Mystère et Campement, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1765, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 150 pieds.

BELL, JOHN K.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly et les rues Onzaga, Lapeyrouse et Dupre, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 1366, le dit lot No. 1 mesure [illegible] pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de [illegible] pieds, formant l'encoignure du Chemin de Gentilly et de la rue Onzaga.

BERNARD, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.............$2 10
Taxe de 1883, montant à.............2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets Nos. 1734 à 1770, sur le Bayou St. Jean, le dit lot mesure 32 pieds de face au Bayou St. Jean sur une profondeur de 140 pieds.